

Pro Senectute

Vous êtes retraité et vous cherchez un soutien ou accompagnement pour :

Informatique et téléphonie : utilisation ou entretien d'un ordinateur, d'une imprimante, de la télévision ou d'un téléphone portable ;

Travaux manuels : travaux manuels de base (plomberie, réparations, petite menuiserie, petits travaux de jardinage, changement d'ampoules, soutien au rangement et au recyclage des déchets) ;

Accompagnement social : visites mensuelles ou occasionnelles pour des achats particuliers, des balades, des manifestations, etc.

Ce service est payant. Des aides sont possibles pour les personnes à revenus modestes.

Contactez sans tarder Pro Senectute
Rue d'Octodure 10B – 1920 Martigny
027/721.26.41 – www.vs.prosenectute.ch

La Fondation Pro Senectute vient en aide aux personnes âgées depuis 1929. Pour ce faire, elle propose une gamme étendue de prestations, dans les domaines de l'animation socioculturelle, du sport des adultes et du travail social.



Obligation d'entretien des propriétés

L'Administration communale rappelle aux propriétaires de biens-fonds situés dans la zone à bâtir, leur obligation de **faucher et d'éliminer les herbes sèches**, tant pour des raisons de sécurité que pour des motifs de protection de l'environnement.

Ces travaux doivent être effectués d'ici au **31 juillet 2020**.



Printemps-Été 2020

Informations COVID-19

Suite à l'évolution favorable de la situation liée à la pandémie de COVID-19, le Conseil communal a décidé d'autoriser à nouveau l'accès aux salles communales et au couvert du Poupro.

Nous rappelons toutefois la nécessité de respecter les gestes barrières (distanciation sociale de deux mètres et hygiène des mains). Si ces règles ne peuvent pas être respectées, la possibilité de retracer les contacts en cas d'infection doit être garantie, par exemple via les listes de présence.

Les transports pour aîné-e-s en direction de Sembrancher reprendront dès le mois de juillet.

Les dîners communautaires, quant eux, reprendront en octobre si la situation évolue toujours favorablement. La sortie annuelle a été repoussée au mois de septembre. Plus d'informations suivront durant l'été.

Nous rappelons aux personnes vulnérables que l'aide aux courses proposée par la commission sociale est toujours d'actualité. En cas de besoin, vous pouvez contacter directement M. Gaël Bourgeois au 078/685.48.48.

De plus, le Conseil communal a décidé d'offrir un bon de CHF 50.- par ménage et par enfant de 0 à 18 ans à faire valoir auprès des commerces, entreprises, établissements publics de votre choix sis sur le territoire de la commune, jusqu'au 31 décembre 2020. Un courrier en ce sens vous a été adressé en précisant tous les détails.

Assemblées bourgeoisiale et primaire

En raison de la pandémie actuelle, le Conseil communal n'a pas pu organiser les Assemblées bourgeoisiale et primaire prévues initialement le lundi 18 mai 2020.

Afin de pouvoir faire valider les comptes 2019, ces dernières ont été fixées au **lundi 24 août 2020** à 19h00 et 19h30 à la salle polyvalente.

Job d'été

L'administration communale de Bovernier offre aux jeunes de la commune (15 ans révolus), la possibilité d'un job d'été (campagne ou conciergerie).

En cas d'intérêt, vous pouvez envoyer un mail à info@bovernier.ch avec vos disponibilités. Une réponse vous sera transmise en fonction des places encore disponibles.

CO d'Octodure

Le CO d'Octodure souhaite développer une attention toute particulière aux élèves bénéficiant de ressources modestes et d'un réseau limité en matière de contacts professionnels (élèves qui terminent leur CO sans diplôme et ceux qui bénéficient de la structure de préapprentissage pour étoffer leur projet d'avenir et renforcer les bases de la confiance en soi).

A cet effet, il recherche activement :

- des places de stage (de 3 jours à 1 semaine, dans tous les domaines possibles) ;
- des places de travail pour nos préapprentis (soins, commerce de détail, services, mécanique, nature et construction,...), 3 jours par semaine (du mercredi au vendredi) ;
- des places d'apprentissage (AFP ou CFC).

Chaque printemps, le CO d'Octodure reçoit quelques demandes de familles haut-valaisannes qui souhaitent que leur enfant puisse profiter d'un échange linguistique.

Afin de pouvoir les recevoir, le CO recherche des familles d'accueil acceptant de loger un jeune d'environ 15 ans durant toute une année scolaire du dimanche soir (ou lundi) au jeudi soir.

En cas d'intérêt, vous pouvez prendre contact directement avec le CO d'Octodure (027/722.22.42 ou info@comartigny.ch).

Vente fromage Fournoutze

Dans le but de promouvoir le fromage fabriqué à notre alpage de Fournoutze par Gaëtan Meunier, nous vous proposons de passer commande pour les pièces (4kg à 5kg) ou/et les petites pièces (1.5kg à 2kg – leur nombre étant limité, les ventes s'effectueront sur place dans la limite du stock disponible) qui seront vendues à Bovernier devant la maison communale le **vendredi 11 septembre 2020 dès 18h00**.

Le prix du kilo de fromage est fixé à CHF 17.-- par le gérant de l'alpage, mais le Conseil communal le propose à tous les habitant-e-s de Bovernier à **CHF 15.- le kilo**. Durant la vente, la raclette et l'apéro vous seront offerts.

Les commandes peuvent être effectuées auprès du secrétariat communal par mail à info@bovernier.ch, par téléphone au 027 722 29 09, du lundi au jeudi matin de 08h30 à 11h30.

Des bouteilles de Goron seront également en vente au prix de CHF 15.-. Pour celles-ci, aucune réservation n'est nécessaire.

Défibrillateurs

L'Administration communale rappelle à la population que deux défibrillateurs disponibles 24h/24 ont été installés :

- à proximité de l'entrée de la salle de gymnastique aux Valettes
- vers la maison de commune à Bovernier (côté boîte aux lettres)



Ils peuvent être utilisés par des personnes non formées car ils sont équipés d'un système simple expliquant les démarches à entreprendre.

En cas d'urgence, appeler immédiatement et prioritairement la centrale des secours 144, puis utiliser le défibrillateur. L'ouverture de l'armoire contenant le défibrillateur déclenche une alarme sonore.